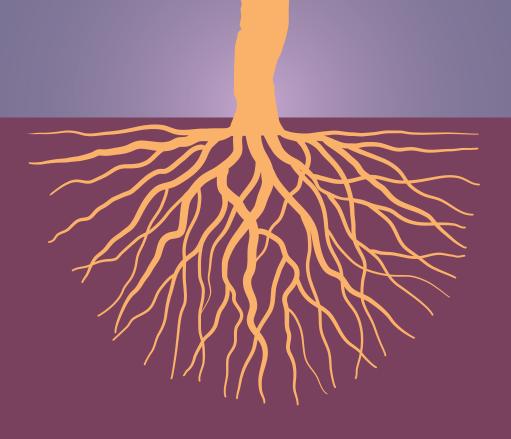


### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

NOS 10 ENGAGEMENTS



RAPPORT 2012

### Sommaire

	ent en France(	04
Gouvernance Engagement 1 Engagement 2		06
Éthique et tr	ansparence	10
	Promouvoir une démarche éthique et transparente en lien avec les attentes de la société	
Politique so	ciale	14
	Encourager une politique de la diversité Prévoir les besoins en compétences et accompagner les mutations de l'emploi	
Engagement 6	Faire de la santé au travail un enjeu quotidien	
Engagement 7	Lutter en faveur de la qualité des médicaments Renforcer l'engagement du secteur dans le développement humain	18
Performance	es environnementales	22
	Tracer une feuille de route pour toute la profession Renforcer la prise en compte des impacts environnement	aux
	es actions de la d'engagements volontaires	26
	ses du Médicament	
en actions		28

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT EN ACTIONS

# Édito

### La responsabilité au cœur de nos entreprises



Hervé Gisserot Président du Leem

Année après année, le concept de responsabilité sociétale s'enracine dans les pratiques du monde de l'entreprise. De plus en plus de signes témoignent de son déploiement dans le paysage économique, industriel et social, au point que des principes naguère considérés comme précurseurs, font désormais partie intégrante de nos modes de fonctionnement.

Sans doute plus que toutes autres, les entreprises du médicament ont une conscience particulièrement aiguë de l'impact de leurs activités dans les domaines sociaux, sociétaux et environnementaux.

Acteurs engagés de la santé, de la recherche et de la vie économique du pays, nous n'avons pas un droit à exister mais un permis pour opérer; nous avons donc des comptes à rendre aux patients, et plus largement à la société dans laquelle nous évoluons, et dont nous sommes, nous aussi, des parties prenantes.

Nos activités, parce qu'elles s'exercent dans un domaine intimement lié à la vie, interpellent régulièrement les citoyens.

Ces interpellations sont légitimes : il nous appartient d'y répondre par des engagements concrets et constamment renouvelés, en termes de transparence, d'information et aussi, bien entendu, de sécurité. La complexité croissante de notre environnement réglementaire, les défis scientifiques de notre recherche, la mutation de notre modèle industriel, ne doivent pas nous faire dévier de cette ambition clairement affirmée.

L'écoute passive ou distante de la société n'est pas une option. L'intégration réelle de ses attentes dans la sphère de nos entreprises s'impose plus que jamais, à tous les niveaux de nos activités. Elle passe par un dialogue constant avec nos parties prenantes, sur nos terrains de légitimité, dans le respect de nos interlocuteurs et la fidélité à nos missions d'entreprises.

Dans ce contexte, le Leem entend renforcer le rôle moteur qu'il joue auprès de ses adhérents, pour les aider à intégrer plus profondément la dimension "RSE" (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans leur gouvernance, mais aussi pour tracer, au nom du collectif, des voies ambitieuses de progrès.

# Qu'est-ce que le Leem?

Le Leem est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament présentes en France.

Avec leurs 102 000 salariés, ces 270 entreprises adhérentes de haute technologie ont pour mission de découvrir et de développer des médicaments et des vaccins contre les maladies.

Présentes sur tout le territoire au travers de 250 sites de production et de R&D, elles sont des éléments moteurs du dynamisme économique de la France et concourent à la balance du commerce extérieur français, avec un solde positif de plus de 6 milliards d'euros.

Innovation thérapeutique, sécurité du médicament, attractivité industrielle et scientifique, efficience économique et pratiques responsables constituent les axes majeurs de l'activité du Leem et de son engagement.



# Chiffres clés de l'industrie du médicament en France en 2012

#### ÉCONOMIE

Cartographie des entreprises du médicament

**317** entreprises sur le sol français en 2012.

milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisé en France en 2012, soit une diminution de 1,8%.

La France représente 5% du marché mondial du médicament (2011).

Un secteur stratégique et un investisseur majeur

**25,3** milliards d'euros d'exportations réalisées en 2012.

En 2012, les exportations de produits pharmaceutiques ont représenté 6,6% des exportations totales de la France, derrière l'aéronautique/aérospatial.

4,8 milliards d'euros investis en France dans la R&D en 2009, soit 11,3 % du chiffre d'affaires.

#### SOCIAL

Le secteur compte un effectif de :

101 926 personnes en ZUII soit une baisse de 1,9 % de l'emploi par rapport à 2010.

L'emploi global est de :

**293 702 personnes** si l'on prend en compte l'ensemble de la chaîne du médicament.

Plus de 21 500

#### personnes

sont employées dans les centres de R&D, soit 18,1% du total des chercheurs européens dans le domaine.

9 000

#### personnes

environ travaillent dans les PME de biotechnologie santé.

Un poids significatif du secteur dans le tissu économique de :

#### régions majeures

Île-de-France: 27,7%, Rhône-Alpes: 13,7%, Centre: 9,2%, Haute Normandie: 7,7%, PACA: 5,1%, Aguitaine: 5,1%, Midi-Pyrénées: 4,3%, Alsace: 4,2%, Nord-Pas de Calais: 4,0%.

#### PROGRÈS THÉRAPEUTIQUES

#### nouveaux médicaments

en 2012, ont été autorisés en Europe par l'Agence Européenne du Médicament (EMA) et trente-neuf aux Etats-Unis par la Food and Drug Administration (FDA), des chiffres stables par rapport aux années précédentes.

Une caractéristique 2012 : de nombreuses "premières"... premier médicament ciblé contre la mucoviscidose, premier médicament ciblé contre le syndrome de Cushing, premier médicament de diagnostic contre la maladie d'Alzheimer, premiers antidiabétiques d'une nouvelle classe, premiers antibiotiques d'une nouvelle classe, premier vaccin contre le méningocoque B pour les enfants à partir de deux mois.

Les quarante-trois traitements autorisés ou ayant reçu une opinion favorable du Comité européen des médicaments à usage humain (CHMP) couvrent seize aires thérapeutiques. Sans surprise, à l'instar des précédents bilans thérapeutiques, les champs de la cancérologie et des maladies rares concentrent à elles seules près de 40% des progrès thérapeutiques évalués (dix-sept sur un total de guarante-trois, dont onze pour le seul domaine de la cancérologie).

<sup>\*</sup> Le chiffre de 43 recouvre les autorisations de l'EMA 2012 et les opinons favorables 2012 du Comité européen des médicaments à usage humain (CHMP).

# GOUVERNANCE

Parce que nous estimons que Les Entreprises du Médicament doivent intégrer les préoccupations environnementales, sociales et sociétales au sein de leurs décisions économiques et de leurs activités, nous nous engageons à :

- Impulser une gouvernance innovante,
- Approfondir les relations des Entreprises du Médicament avec la société.

# Un lieu privilégié de dialogue et de propositions



Anne-Marie Ducroux Médiatrice du Comité de Parties Prenantes des Entreprises du Médicament (Coppem)

### Quel bilan faites-vous des actions engagées ?

Le dialogue des Entreprises du Médicament avec leurs parties prenantes prend désormais toute sa place dans la démarche de responsabilité sociétale du Leem et apporte des contributions nouvelles à la gouvernance. Le Comité de Parties Prenantes des Entreprises du Médicament (Coppem) est aujourd'hui reconnu, tant par le Leem que par les parties prenantes, comme un lieu privilégié de dialogue et de propositions où est organisé le croisement de différents regards sur les enjeux du secteur. Désormais, le Leem sollicite l'avis du Coppem, en amont de choix ou de décisions. Les travaux du Coppem sont restitués au Conseil d'administration du Leem et les candidats à la présidence du Leem ont adressé leur projet aux parties prenantes. Ce processus, dont le moteur est la recherche de co-construction, nourrit un nouveau type de relations avec la société.

### Quelles sont les perspectives pour 2013 ?

Le Coppem pourrait accentuer son rôle en construisant des propositions collectives, transversales et inédites. Le Leem doit continuer à intégrer de plus en plus les résultats du dialogue dans sa stratégie.

## Impulser une gouvernance de la démarche RSE

#### ACTION MENÉE

#### Renforcer la démarche RSE des Entreprises du Médicament

Depuis 2006, le Leem a impulsé une démarche de responsabilité sociétale commune pour l'ensemble du secteur. Objectif : aider Les Entreprises du Médicament à s'approprier les enjeux de responsabilité sociétale sur lesquels elles sont sollicitées.

Le Leem s'est ainsi doté d'un "Comité RSE" qui réunit les personnes en charge de la RSE dans les entreprises adhérentes. Ses travaux sont restitués au Conseil d'administration du Leem.

Les Entreprises du Médicament ont par ailleurs engagé et formalisé un dialogue actif avec leurs parties prenantes au sein d'un comité : le Comité de Parties Prenantes des Entreprises du Médicament (Coppem).

Enfin, le Leem a signé avec le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et celui de la Santé, une "Convention d'engagements volontaires du secteur médicament pour la période 2012-2014, dans le cadre du Grenelle de l'environnement".

Cette nouvelle feuille de route, qui fait suite à la convention signée pour la période 2009-2011, s'inscrit dans le cadre de l'ISO 26 000 et définit cinq programmes d'actions assortis d'objectifs chiffrés et d'indicateurs précis.



### Les cinq programmes d'actions de la Convention d'engagements volontaires 2012-2014

- Mettre en place une gouvernance de la RSE au sein des Entreprises du Médicament.
- Encourager la diversité et l'amélioration continue des conditions de travail.
- Développer des programmes d'actions environnementales tout au long du cycle de vie du médicament.
- Promouvoir une démarche éthique et transparente en relation avec les attentes de la société.
- Favoriser l'accès des médicaments au plus grand nombre et agir en acteur d'un développement local durable.

## Impulser une gouvernance de la démarche RSE

#### ACTION MENÉE

### Mettre en place un reporting efficace

Pour informer les parties prenantes et les pouvoirs publics des progrès collectifs accomplis par le secteur en matière de RSE, le Leem envoie chaque année à ses adhérents un questionnaire permettant de recueillir leurs données sociales, environnementales et sociétales.

Les résultats de cette année ont montré une mobilisation croissante des adhérents, avec quarante-cinq entreprises répondantes en 2012 (contre quarante-trois en 2011), représentant 73,5 % du chiffre d'affaires et 67,9 % de l'effectif total du secteur.

Cette démarche, depuis 2009, prépare les entreprises aux nouvelles obligations concernant la publication de données RSE dans les rapports annuels. Les onze indicateurs de la Convention d'engagements volontaires 2009-2011 sont publiés en pages 26 et 27.

#### ACTION MENÉE

### Renforcer la "culture RSE" du secteur

L'un des objectifs de la Convention d'engagements volontaires 2012-2014 est la mise en place de coordinateurs RSE dans chaque entreprise d'ici à 2014.

La Convention invite également chacune d'elles à augmenter de 10 % par an le nombre de salariés sensibilisés et formés au développement durable.

Pour accompagner ses adhérents dans leur stratégie de mobilisation des collaborateurs, le Leem a développé des outils de formation spécifiques, en e-learning et en présentiel.

Il organise aussi des petits-déjeuners RSE thématiques, favorisant les échanges et le dialogue entre entreprises, pouvoirs publics et experts. Le deuxième petit-déjeuner, consacré au dialogue avec les parties prenantes, s'est tenu en novembre 2012.





### Approfondir les relations des **Entreprises du Médicament** avec la société

#### ACTION MENÉE

#### Nourrir le dialogue avec les parties prenantes

Créé en 2006, le Comité de Parties Prenantes des Entreprises du Médicament (Coppem) démontre la volonté du Leem de dialoguer avec ses parties prenantes. Animé par un médiateur externe indépendant, le Coppem permet une approche sociétale et transversale des enjeux, abordés sous différents aspects et sous le regard croisé d'acteurs divers. La pérennité et la régularité du dialogue permet son approfondissement.

En 2012, les échanges, au cours de cinq rendez-vous, ont été riches entre le Leem, les laboratoires pharmaceutiques et des acteurs de la société dont des experts de la RSE, de la santé publique, de l'environnement, des associations de patients et de solidarité\*. Les échanges ont pris différentes formes : points d'information sur l'actualité, la gouvernance ou les prises de position du Leem, réflexions approfondies sur la thématique des inégalités sociales de santé, suivi de la démarche RSE et contribution du Coppem à deux brochures sur la participation des patients aux essais cliniques. Les parties prenantes ont également été associées à l'élaboration de la deuxième Convention d'engagements volontaires du secteur médicament avec les pouvoirs publics.

Le bilan des échanges de l'année a été présenté au Conseil d'administration du Leem début 2013.

\* La liste des participants du Coppem est téléchargeable sur le site internet du Leem (www.leem.org).





Brochures sur les essais cliniques.

#### 2018 Nos axes de progrès

- > Organiser une réunion annuelle des correspondants RSE pour échanger sur les bonnes pratiques.
- > Mettre en place un prix récompensant les meilleures pratiques RSE des Entreprises du Médicament.
- > Poursuivre et renforcer le dialogue avec les parties prenantes, notamment dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale de santé.

En 2011, 13 entreprises ont mené un dialogue formalisé avec leurs parties prenantes.

près de

En 2011, près de 4 000 salariés formés à la RSE.

# ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Parce que nous estimons que l'éthique doit être au cœur des pratiques du secteur, nous nous engageons à veiller à la promotion et au respect de la déontologie professionnelle pour répondre aux attentes de la société en matière de transparence.

# C'est la profession elle-même qui fait le pari de l'autorégulation



Yves Medina
Président du Comité
de déontovigilance
des Entreprises du
Médicament (Codeem)

### Quel bilan faites-vous des actions engagées ?

Dans un contexte de défiance d'une partie de l'opinion publique, il est aujourd'hui incontestable que Les Entreprises du Médicament doivent remettre les dimensions d'éthique et de déontologie au cœur de leur démarche.

Avec la mise en place du Codeem, c'est la profession elle-même qui fait le pari de l'autorégulation.

### Quelles sont les perspectives pour 2013 ?

Nous travaillons actuellement sur la dimension déontologique de l'information médicale qui paraît dans la presse spécialisée. Il y aura également très prochainement la publication d'une recommandation sur les congrès et l'hospitalité offerte aux participants.

Enfin, en 2013, il serait vraiment intéressant de travailler sur les relations des laboratoires avec les associations de patients.



### Promouvoir une démarche éthique et transparente en lien avec les attentes de la société

#### **ACTION MENÉE**

#### Faire respecter et évoluer les règles de déontologie de la profession

Créé il y a un an, le Comité de déontovigilance des Entreprises du Médicament (Codeem) a engagé diverses actions en 2012\*. Afin d'apprécier la compréhension et l'appropriation des Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP) par Les Entreprises du Médicament, le Codeem a lancé une enquête sur ce thème auprès de tous les adhérents du Leem.

Les résultats ont montré que si les DPP sont perçues comme la charte déontologique de la profession et un outil d'aide à la prévention des risques, elles ne sont encore que partiellement connues des Entreprises du Médicament.

Le Codeem doit donc assurer une meilleure visibilité de ces DPP, en soutenant et en organisant des actions de communication, notamment à destination des plus petites entreprises qui sont celles qui les connaissent le moins à l'heure actuelle.

Il a ainsi organisé, en octobre 2012, son premier colloque "Déontologie, les premières voies de la confiance". Cet événement sera renouvelé chaque année.

Autre action phare en matière de déontologie : l'Assemblée générale du Leem du 15 juin 2012 a approuvé la modification des statuts du Leem proposée par le Codeem, qui permet de suspendre de manière conservatoire tout adhérent qui ferait l'objet d'une décision de fermeture de son établissement pharmaceutique par les autorités.



Colloque du Codeem du 18 octobre 2012.

#### Le Codeem, organe de veille déontologique

Le rôle du Codeem est de promouvoir et de faire respecter les règles d'éthique de la profession. Chargé de formuler des recommandations en matière de pratiques responsables, il est le gardien des Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP) du secteur, qu'il doit faire appliquer et éventuellement évoluer.

Il assure également une fonction de médiation en cas de litige sur des questions de déontologie et dispose d'un véritable pouvoir de sanction en cas de non-respect des règles déontologiques.

Ses onze membres - essentiellement des personnalités extérieures à l'industrie du médicament - sont nommés de manière irrévocable pour trois ans renouvelables. Ils garantissent un fonctionnement indépendant et impartial du comité.

<sup>\*</sup> Pour le détail des actions du Codeem 2012, on se reportera à son rapport d'activité 2012 disponible sur le site internet du Leem (www.leem.org).



# Promouvoir une démarche éthique et transparente en lien avec les attentes de la société

#### **ACTION MENÉE**

# Agir pour engager le secteur vers plus de transparence

Le Leem, qui souscrit à l'objectif de transparence, a formulé à la mi-année des recommandations pour inciter Les Entreprises du Médicament à publier volontairement leurs liens d'intérêt avec les professionnels de santé, en l'absence de publication du décret d'application de la loi du 29 décembre 2011.

Afin d'accompagner les entreprises, le Leem a défini à l'attention de ses adhérents un socle commun d'éléments à publier avant le 31 décembre 2012. Il était prévu que, si le décret devait être publié entre temps, la publication de ces éléments devrait être mise en œuvre en application et dans les conditions du décret.

Par ailleurs, la Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutiques (EFPIA) rédige également un code sur la transparence afin d'harmoniser au niveau européen les informations publiées. Ce code devrait entrer en vigueur en 2016 et concernera les données 2015.



@Photothèque du Leem.



#### **ACTION MENÉE**

# Faire appliquer les nouvelles dispositions sur les échantillons

Dans une logique de bon usage du médicament, le Conseil d'administration du Leem du 11 octobre 2011 avait acté la mise en place, pour tous ses adhérents, des nouvelles dispositions du code de la Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutiques (EFPIA) relatives à la réduction du nombre d'échantillons de médicaments.

Sous le contrôle du Codeem, ces dispositions ont été intégrées dans les Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP).

Ainsi, depuis le 31 mars 2012, Les Entreprises du Médicament ne peuvent plus remettre que quatre échantillons par médecin et par an, et ce pendant deux ans à compter de la commercialisation effective du produit.

#### Poursuivre les actions de lutte contre le dopage

L'implication des Entreprises du Médicament dans la lutte contre le dopage s'est poursuivie cette année :

- identifier les principes actifs ayant un potentiel dopant ;
- minimiser le risque de mésusage des médicaments en développement ;
- renforcer le transfert d'informations et faciliter le développement de méthodes de détection dans le cadre de la lutte contre le dopage dans le sport.

Aux côtés de la Fédération Internationale de l'Industrie du Médicament (FIIM) et de plusieurs entreprises internationales, le Leem a participé à la conférence internationale du 12 novembre 2012 : "Industrie pharmaceutique et la lutte contre le dopage : nouveaux partenariats pour un sport propre" organisée par le Ministère des Sports, le Conseil de l'Europe, l'UNESCO et l'Agence mondiale antidopage. Les succès des premiers partenariats ont été présentés et devraient encourager la mise en place de nouveaux accords.

#### **2016** Nos axes de progrès

#### Codeem

- > Définir une plateforme déontologique qui comprend les principes directeurs et/ou les valeurs de la profession.
- > Mettre en place un réseau de veille déontologique.

#### **Transparence**

> Élaborer des recommandations de bonnes pratiques du lobbying.

#### **Expérimentation** animale

> Poursuivre les travaux de transposition de la directive européenne 2010/63/UE du 22 septembre 2010 relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

échantillons par médecin et par an, et ce pendant 2 ans à compter de la commercialisation effective du produit.

Codeem: 2 médiations et 1 saisine pour sanction ont abouti en 2012.

des adhérents du Leem perçoivent les Dispositions Déontologiques **Professionnelles comme la Charte** déontologique de la profession.

# POLITIQUE SOCIALE

Afin de contribuer à la compétitivité du secteur et au développement professionnel des salariés, Les Entreprises du Médicament multiplient les actions en faveur de la diversité dans l'entreprise, de la santé au travail et de l'anticipation des évolutions des métiers et des mutations de l'emploi.

# Accompagner les salariés dont l'emploi est impacté, en favorisant leur mobilité professionnelle



Frédéric Soubeyrand Directeur Général des Laboratoires Bouchara-Recordati

### Quel bilan faites-vous des actions engagées ?

Dans un contexte extrêmement difficile de mutation structurelle du secteur et de crise économique mondiale, Les Entreprises du Médicament se sont engagées dans la mise en place d'actions permettant d'accompagner les salariés dont l'emploi est impacté, en favorisant leur mobilité professionnelle tant interne qu'externe. Les actions ou dispositifs, qui vont de la formation à la reconnaissance des compétences (VAE\*, CQP\*\*...) en passant par l'information sur les métiers émergents, concourent à assurer l'employabilité des salariés du secteur et à favoriser l'insertion des jeunes.

### Quelles sont les perspectives pour 2013 ?

Dans un contexte identique, où l'absence de lisibilité économique pour le secteur reste préoccupante, Les Entreprises du Médicament poursuivent leur politique d'anticipation et expérimenteront sur deux bassins d'emploi (région Centre/Normandie et Rhône-Alpes) des actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de sécurisation des parcours professionnels.

<sup>\*</sup> VAE : Validation des Acquis de l'Expérience.

<sup>\*\*</sup>CQP : Certificat de Qualification Professionnelle.

## Encourager une politique de la diversité

#### **ACTION MENÉE**

### Œuvrer pour l'emploi des seniors

Dans le cadre de l'accord collectif sur l'emploi des seniors signé en 2009, diverses mesures ont été prises en matière de recrutement et d'évolution de carrière. L'objectif de faire passer le taux de recrutement des seniors de 3,25 % à 4,1% d'ici fin 2012 a été dépassé. Les salariés de 50 ans et plus représentent 6% des recrutements totaux. En octobre, le bilan final de l'accord a été présenté aux organisations syndicales de salariés. La totalité des actions sur lesquelles les partenaires sociaux s'étaient engagés sur trois ans a été réalisée.

Divers outils sont à la disposition des salariés pour les accompagner dans la seconde partie de leur carrière : des sites internet (www.macarrieredanslapharma.org, www.emploi.leem.org), des formations ("Favoriser l'emploi des seniors", "Un temps pour moi", "Tuteur, une mission qui ne s'improvise pas"), ainsi que divers quides et brochures d'informations.

#### **ACTION MENÉE**

### Promouvoir une politique sectorielle du handicap

Créée en 2010 par le Leem, HandiEM (Handicap Entreprises du Médicament) est une association paritaire chargée de mettre en œuvre les orientations de l'accord de branche de 2008. En avril 2012, elle a élu son nouveau président (collège salarié) pour 2 ans. Avec plus de 260 recrutements de collaborateurs en situation de handicap depuis 2010, soit un taux d'emploi de 2,36% (contre 2,14% en 2011), le secteur témoigne d'un engagement fort pour la citoyenneté active des personnes handicapées. Divers outils ont été déployés par HandiEM en 2012 : des formations (80 personnes formées en 6 mois dans 40 entreprises) ainsi que des outils de communication et de sensibilisation (ateliers, brochures, affiches, films...). Les correspondants handicap bénéficient également d'une base collaborative (Hem@link), véritable plateforme d'information, de travail et d'échanges en ligne. Enfin, HandiEM a participé à divers salons cette année.

#### **ACTION MENÉE**

#### Mieux intégrer les jeunes dans l'emploi et adapter les formations

Dans le prolongement de la signature de l'accord de branche sur l'emploi des jeunes de novembre 2011, Les Entreprises du Médicament se sont engagées, dans le cadre du Conseil Stratégique des Industries de Santé de janvier 2012, à faciliter l'intégration des jeunes dans les industries de santé via la création d'un pacte Entreprise/Jeunes pour l'emploi et le doublement du nombre de contrats en alternance en 5 ans.

Le Leem Apprentissage pilote trois Centres de Formation d'Apprentis (CFA). En 2012, 325 apprentis sont inscrits dans l'une des 22 formations proposées, dont un nouveau Master en Marketing Pharmaceutique, en partenariat avec la Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry - Université Paris Sud.

La branche soutient également la formation et l'intégration des jeunes dans les entreprises, avec la réalisation de plus de 800 contrats de professionnalisation. Pour faire connaître les métiers du secteur et les formations qui y mènent, le Leem participe à des salons et diffuse des films de présentation des métiers du secteur.

#### **ACTION MENÉE**

### Œuvrer pour la parité Hommes/Femmes

Après avoir signé en 2011 un accord collectif de branche sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Leem a participé activement, au sein du Medef, à l'élaboration d'un guide pratique portant sur cette thématique. Soucieux de déployer la politique sectorielle en la matière, le Leem a ainsi accompagné Les Entreprises du Médicament dans l'élaboration de leurs accords collectifs relatifs à l'égalité professionnelle.

Le bilan annuel sur l'emploi et les salaires a montré une diminution des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes en 2012.



# Prévoir les besoins en compétences et accompagner les mutations de l'emploi

#### **ACTION MENÉE**

#### Accompagner les mutations de l'emploi dans le secteur pharmaceutique et renouveler les compétences de demain

Dans le cadre du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) de 2009, il a été décidé de mettre en place une action d'anticipation des évolutions de la filière au travers d'un Contrat d'Étude Prospective (CEP) afin de disposer d'une vision de l'activité en France à 2, 5 et 10 ans, et de ses conséquences sur les organisations et l'emploi. Le CEP vise l'ensemble des industries de santé et s'accompagne de la mise en œuvre d'une démarche expérimentale d'anticipation et d'évolution de l'emploi sur deux bassins régionaux (Rhône-Alpes et Normandie/Centre).

Cette étude a permis de faire un état des lieux économique et social de la filière, de dresser à court et moyen termes un diagnostic de l'évolution des métiers et de l'emploi et de proposer des scenarii d'évolution de la filière à moyen terme.

En conclusion de ces travaux, une série de préconisations concrètes en matière d'accompagnement des mutations de la filière des industries de santé, de l'emploi et des compétences, seront mises en œuvre dans le cadre de plans d'actions sur les années 2013 et 2014, au niveau national et sur les deux bassins d'emploi.





#### **ACTION MENÉE**

#### Un partenariat constant avec les acteurs de la formation, pour actualiser les formations et répondre aux besoins des entreprises

A l'image du partenariat existant depuis 2009 entre le Leem et l'Université Bordeaux Segalen concernant l'adaptation des formations aux besoins des entreprises ou le développement des formations en alternance, le Leem entretient et développe un partenariat constant avec les acteurs de la formation.

Conscient de la nécessité de renouveler les compétences dans l'industrie du médicament, le Leem mène une politique active d'incitation à l'adaptation de la formation initiale aux besoins des entreprises. Le 29 mars 2012, il a organisé un séminaire avec les Facultés de santé françaises. Cette rencontre, à laquelle ont participé la Conférence des Doyens de Médecine et la Conférence des Doyens de Pharmacie, a permis d'établir des recommandations sur les contenus des formations, sur les objectifs pédagogiques des stages réalisés pendant les études de pharmacie et sur les parcours à proposer pour les médecins souhaitant travailler dans l'industrie.



### Faire de la santé au travail un enjeu quotidien

#### La santé au travail : une priorité réaffirmée

Dans l'accord collectif sur la santé au travail dans Les Entreprises du Médicament du 6 juillet 2011, la branche a pris l'engagement de favoriser la mise en œuvre d'une politique sectorielle en la matière, en vue de rendre les entreprises plus accueillantes, plus attractives et plus compétitives.

Cet accord couvre tant la prévention des risques professionnels que la prévention des risques psychosociaux, ainsi que la gestion de l'accident du travail et de la maladie professionnelle.

Dans ce cadre, un "cercle santé au travail" réunissant des Entreprises du Médicament a vu le jour et a débuté ses travaux, notamment afin de suivre la santé au travail dans la branche, de favoriser les échanges de bonnes pratiques et le déploiement d'actions. Ce cercle élabore actuellement l'outil de suivi sectoriel de la santé au travail, au travers d'indicateurs pertinents (nombre et durée moyenne d'arrêts maladie, nombre et fréquence des accidents du travail...).

Par ailleurs, une formation à destination des acteurs de santé au travail et des managers a été lancée ; elle porte sur la prévention des risques psychosociaux dans Les Entreprises du Médicament.

Les salariés de 50 ans et plus représentent 6% des recrutements pour l'ensemble de la branche.

apprentis inscrits dans 22 formations proposées par les Centres de Formation d'Apprentis du Leem apprentissage en 2012.

#### **2016** Nos axes de progrès

- > Ouverture d'une négociation sur le contrat de génération.
- > Ouverture d'une négociation sur l'amélioration du régime de prévoyance et de remboursement des frais de soins de santé (couvrant environ 80 000 salariés en 2012).
- > Contrat d'Études Prospectives (CEP) : mise en œuvre des recommandations prioritaires.
- > Déploiement de l'Observatoire santé/élaboration de fiches pratiques.
- > Déploiement de l'outil de branche permettant le suivi de la santé dans Les Entreprises du Médicament.

plus de

recrutements de collaborateurs en situation de handicap depuis 2010.

plus de

contrats de professionnalisation dans Les Entreprises du Médicament.

# PERFORMANCES SOCIÉTALES

Parce que nous estimons que Les Entreprises du Médicament ont un rôle à jouer envers la société, nous nous engageons à :

- Lutter en faveur de la qualité des médicaments,
- Être toujours plus au service du développement humain.

# Contribuer à la santé et à la sécurité des patients dans le monde



Caroline Atlani
Corporate
Anti-counterfeit
Coordination,
Sanofi

### Quel bilan faites-vous des actions engagées ?

Les Entreprises du Médicament ont renforcé leurs partenariats opérationnels visant à lutter contre la contrefaçon, avec les pouvoirs publics mais également avec les intermédiaires de l'Internet et les plateformes de vente (signature de la Charte II de lutte contre la contrefaçon sur Internet). Les Entreprises du Médicament ont par ailleurs co-piloté la mesure n°9 du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) visant à lutter contre la contrefaçon de produits de santé et sont pleinement mobilisées sur son déploiement concret. Les actions de sensibilisation et de formation ont par ailleurs été intensifiées.

#### Quelles sont les perspectives pour 2013?

Même si la contrefaçon de médicaments concerne en premier lieu les pays en développement, elle touche de plus en plus les pays développés, notamment par le biais de la vente sur Internet. Des actions concertées avec l'ensemble des acteurs, notamment dans le cadre de la transposition de la directive européenne "médicaments falsifiés" et la ratification de la Convention Medicrime permettront de contribuer à la santé et la sécurité des patients dans le monde.



### Lutter en faveur de la qualité des médicaments

#### ACTION MENÉE

### Intensifier la lutte contre les faux médicaments

La falsification de produits de santé représente une réelle menace pour les patients et la confiance dans le système de santé. Le Leem a co-piloté avec la douane française la mise au point de la mesure n°9 du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) visant à lutter contre ce fléau.

Parmi les actions prioritaires prévues, le renforcement de la coopération opérationnelle via la mise en place de partenariats au niveau national et international, ainsi que la sensibilisation du grand public aux risques de la contrefaçon, notamment sur Internet. Le Leem s'est également mobilisé, aux côtés de l'Unifab (Union des fabricants), pour l'organisation de la Journée mondiale anti-contrefaçon du 7 juin 2012.

Pour renforcer la sensibilisation du public aux risques de l'achat sur Internet, le Leem a par ailleurs signé avec les plateformes de e-commerce et les opérateurs postaux, la Charte II de lutte contre les produits contrefaits sur le web. Il a également initié un dialogue avec Google pour combattre la publicité pour des médicaments illicites sur la toile.

#### Contrôle qualité des médicaments en Afrique

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Leem a financé des contrôles de qualité des médicaments dans plus de dix pays d'Afrique francophone.

Réalisés de façon indépendante par le Centre Humanitaire Médico-Pharmaceutique (CHMP), ces contrôles ont montré un taux de non-conformité dépassant les 20%.

#### ACTION MENÉE

#### Développer l'accès aux médicaments dans les pays en développement (PED)

En 2012, le Leem a renforcé ses actions de sensibilisation sur la contrefaçon des médicaments et l'accès aux médicaments de qualité dans les PED. En mars, la réunion annuelle entre le Leem et les directeurs de la pharmacie et du médicament (DPM) des pays d'Afrique subsaharienne francophone s'est notamment concentrée sur l'assurance et le contrôle qualité, et les progrès à accomplir pour garantir aux patients sécurité, efficacité et innocuité des produits dispensés. Par ailleurs, le programme d'éducation au bon usage du médicament destiné aux enfants scolarisés et mené en partenariat avec Synergies Africaines a été étendu en mars à la Guinée-Conakry.

Les 14<sup>es</sup> Rencontres Leem/pays francophones qui ont rassemblé près de 15 ministres de la santé en mai, ont, pour leur part, été l'occasion de rappeler l'implication du Leem dans l'accès aux médicaments de qualité et d'axer les réflexions sur le rôle actuel des financements internationaux.

Autre temps fort de l'année, l'organisation d'un séminaire : "Afrique subsaharienne : les enjeux de la sécurisation du circuit pharmaceutique". Cet événement, qui a eu lieu le 18 décembre, a permis de faire le point sur les tendances du marché et la problématique de la traçabilité des médicaments en Afrique, à la lumière des dispositifs mis en place en France et en Europe.



Mesdames Conde Djene Kaba et Béatrice Kressmann en Guinée-Conakry.



### Renforcer l'engagement du secteur dans le développement humain

#### ACTION MENÉE

#### Répondre en urgence aux populations en situation de détresse

En 2012, Tulipe\* a fêté ses 30 années d'existence. À l'occasion de cet anniversaire, un nouveau logo a été présenté et un nouveau site Internet lancé. L'année a également été marquée par de nombreuses interventions d'urgence :

- Mars/explosions au Congo-Brazzaville: 29 kits d'urgence envoyés en partenariat avec le Ministère de la Santé et l'Ordre de Malte.
- Mars/troubles liés au coup d'état au Mali:12 kits et 200 kg de vrac confiés à l'ONG Alima.
- Juillet à novembre : pour soulager les victimes du conflit syrien, 51 kits et 2,25 tonnes de vrac sont confiés aux ONG Solidarité Syrie et Gynécologie Sans Frontières.
- Août / pluies diluviennes aux Philippines : 4 kits et plus d'une tonne de vrac remis à l'ONG allemande Krebsallianz.

Pour les crises chroniques : 289 kits et 9,5 tonnes de vrac ont été distribués à diverses ONG.

Le nombre total de traitements distribués sur l'année 2012 est estimé à 2,5 millions.

<sup>\*</sup>Tulipe: Transfert d'urgence de l'industrie pharmaceutique.



Arrivée de cantines Tulipe à Madagascar.

#### ACTION MENÉE

#### Soutenir les acteurs impliqués dans la lutte contre la maladie et les inégalités sociales

L'année 2012 a été marquée par la tenue en juillet, des 1ères Rencontres de la Fondation des Entreprises du Médicament. Une belle occasion d'annoncer les sept projets retenus par la Fondation.

Un "Prix spécial santé et précarité" a été décerné à l'Association pour l'Accueil des Voyageurs (ASAV) pour son programme de médiation sanitaire pour les populations roms des squats ou bidonvilles français.

La Fondation s'est également engagée pour trois ans en faveur de six associations\* :

- L'Association de Soutien aux Familles des Malades et de Formations (ASFMF).
- Cabiria.
- Le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP).
- ENTRAIDE GWADLOUP'.
- ISIS.
- · L'Association Bien Vivre avec le QT Long.

Ce soutien financier représente 410 000 euros pour 2012.

\* Retrouvez toutes les associations soutenues par la Fondation des Entreprises du Médicament sur le site internet du Leem (www.leem.org).



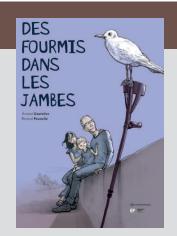
Associations lauréates de l'appel à projets 2012.

#### Le prix littéraire "Paroles de patients"

Décerné par le Leem, il a pour objectif de mettre en valeur le rôle du patient et de ses proches dans leur manière de vivre la maladie, de lutter contre sa progression et de participer au traitement.

En 2012, le jury a récompensé l'ouvrage "Des fourmis et des jambes" d'Arnaud Gautelier et Renaud Penelle afin de mettre à l'honneur un nouveau style de récit littéraire : "le roman graphique".

À l'aide de bulles et de dessins au lavis, ce roman raconte l'histoire d'une famille où Alan, 35 ans, lutte contre une sclérose en plaques et tente d'avoir une vie (presque) normale...



Le nombre de retenues de médicaments contrefaisants est passé de 3 millions en 2010 à 27 millions en 2011, attestant une mobilisation croissante des douanes françaises et européennes.

de traitements distribués en 2012 par Tulipe.

accordés par la Fondation du Leem en 2012 à des associations œuvrant en France.

#### 2016 Nos axes de progrès

- > 15es Rencontres Leem/ pays francophones: renforcer les perspectives régionales pour l'accès aux médicaments de qualité.
- > Organiser une réunion avec les directeurs de la pharmacie et du médicament (DPM) au Sénégal en mars 2013.
- > Développer le programme du bon usage du médicament au Cameroun.
- > Renforcer les actions de la Fondation du Leem en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé et de la précarité en France.
- > Poursuivre les actions d'urgence de Tulipe.



# PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Parce que nous souhaitons prendre en compte les impacts environnementaux d'un médicament de sa conception jusqu'à sa fin de vie, nous nous engageons à :

- Tracer une feuille de route pour la profession,
- Renforcer la prise en compte des impacts environnementaux.

### Majoritairement, les molécules actives sont issues de la biodiversité



Bernard Cressens
Expert scientifique
auprès d'associations
environnementales

### Quel bilan faites-vous des actions engagées ?

En participant au Comité de Parties Prenantes des Entreprises du Médicament, j'apporte l'approche globale "biodiversité" souvent méconnue. Majoritairement, les molécules actives sont issues de la biodiversité même si ensuite les médicaments sont "fabriqués".

La nouvelle Convention signée avec les Ministères de la Santé et de l'Écologie montre, au plus haut niveau des instances dirigeantes des Entreprises du Médicament, la volonté de maîtriser au mieux les impacts environnementaux de leur activité.

### Quelles sont les perspectives pour 2013 ?

Après des mesures pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et les volumes d'emballages, des plans d'actions devraient être mis en place pour lutter contre les risques de pollution des eaux douces et mieux s'accorder avec les principes de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).



# Tracer une feuille de route pour toute la profession

#### **ACTION MENÉE**

# Engager une démarche proactive en matière d'environnement

Après avoir signé en 2009 une Convention d'engagements volontaires avec le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et celui de la Santé, le Leem a réaffirmé les engagements du secteur en matière de RSE en signant une nouvelle Convention pour la période 2012-2014.

Parmi les cinq axes définis, l'axe environnemental propose de développer des programmes d'actions tout au long du cycle de vie du médicament, avec la mise en place d'objectifs chiffrés et d'indicateurs.

Ces actions concernent les champs suivants : gaz à effet de serre, consommation énergétique, transports des personnes, transports des marchandises, efficacité énergétique des bâtiments, collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), Médicaments Non Utilisés (MNU), éco-conception des emballages, biodiversité, résidus de médicaments dans les eaux.



@Photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

52

bilans carbone réalisés fin 2011 dans 16 entreprises.

22

entreprises ont des actions en matière d'éco-conception des emballages.

22,3%

de la flotte totale de véhicules est éligible au bonus écologique (moins de 110g CO<sub>2</sub>/km en 2011).



# Renforcer la prise en compte des impacts environnementaux

#### **ACTION MENÉE**

# Encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur

Les Entreprises du Médicament se sont engagées à réduire de manière volontariste les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur.

Afin d'aider ses adhérents dans cette voie, le Leem a mis en place, en collaboration avec Carbone 4, un outil de comptabilisation des GES propre à l'industrie pharmaceutique : CarbonEM®.

Fin 2012, une nouvelle version de CarbonEM® a été mise à la disposition des entreprises afin de les aider à se conformer à l'obligation de réaliser un bilan carbone.

Par ailleurs, le Leem organise deux fois par an des réunions "Club utilisateurs CarbonEM".

Cet espace permet aux entreprises de partager les bonnes pratiques et les plans de réduction des émissions.



L'association Cyclamed, agréée par les pouvoirs publics, a pour mission de collecter et valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies.

En 2012, 14 271 tonnes de MNU ont été collectées par

les pharmacies et les grossistes répartiteurs pour être éliminées dans le respect de l'environnement. De plus, une valorisation énergétique permet d'éclairer et de chauffer des logements.



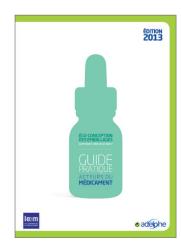
#### ACTION MENÉE

### Améliorer la prévention des déchets

Les Entreprises du Médicament ont continué de soutenir la mise en place d'une éco-filière d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) des patients en auto-traitement, avec pour résultat la création, en février 2012, de l'association DASTRI. Réunissant l'ensemble des producteurs, cette structure a déposé un dossier pour devenir un éco-organisme agréé en charge de la collecte et de l'élimination des DASRI, de l'information des patients et des professions de santé. Son agrément fin 2012 permettra la mise en œuvre opérationnelle du dispositif en 2013.

En matière d'éco-conception, le Leem a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès des entreprises, notamment via l'élaboration d'un guide pratique "Éco-conception des emballages: comment aller plus loin?". Ce guide rédigé avec Adelphe met à disposition des professionnels du secteur des éléments pratiques et opérationnels pour les guider dans leurs efforts d'éco-conception.

Le Leem s'est par ailleurs engagé dans le cadre des "20 ans" du Point Vert à "Favoriser l'intégration de critères d'éco-conception dans les emballages secondaires et tertiaires de médicament en 2013 et 2014".



Guide pratique "Eco-conception des emballages : comment aller plus loin ?".

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT EN ACTIONS



@Photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

#### Inciter les adhérents à mieux prendre en compte la gestion des résidus dans l'eau

Depuis plusieurs années, Les Entreprises du Médicament apportent leur soutien aux programmes de recherche et de mesures destinés à mieux connaître les impacts des résidus médicamenteux dans l'eau. À ce titre, le Leem participe au déploiement du Plan national sur les résidus des médicaments dans l'eau (PNRM).

Dans le cadre d'une journée d'information organisée par le Leem, l'ensemble des entreprises adhérentes a été sensibilisé à cette question.

Les entreprises ont été informées des évolutions du PNRM, de l'actualité des recherches et des réglementations françaises et européennes.

Des actions de coordination avec l'EFPIA sont régulièrement effectuées pour faire connaître les initiatives françaises.

#### Développer une compréhension commune de la biodiversité et de ses enjeux

Le Leem poursuit ses actions en matière de sensibilisation des Entreprises du Médicament sur la question de la biodiversité.

Le Leem participe au niveau français et européen aux travaux de déclinaison et de mise en œuvre légale du Protocole de Nagoya relatif à l'accès et au partage des avantages (APA) issus des ressources génétiques.

Les Entreprises du Médicament ont notamment répondu de manière collective à la consultation destinée aux parties prenantes envoyée par le Ministère de l'Écologie sur l'accès et le partage des avantages.

#### **2016** Nos axes de progrès

- > Poursuivre le déploiement de la Convention d'engagements volontaires 2012-2014.
- > Élaborer des recommandations à destination des sites de production pour améliorer la prise en charge des résidus de médicaments dans l'eau.
- > Lancer de nouvelles initiatives en matière d'achats responsables.
- > Proposer en collaboration avec Adelphe et Cyclamed des consignes communes de tri à apposer sur les emballages ou les notices de médicament.

# Résultats des actions de la Convention d'engagements volontaires

Résultats des actions de la Convention d'engagements volontaires du secteur du médicament dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour la période 2009-2011

Indicateur	Déc. 08	Déc. 09	Déc.10	Déc.11	Évolution	Engagements			
Programme 1 - Réduire de façon volontariste les émissions de GES du secteur ainsi que la consommation énergétique									
Nombre de sites ayant réalisé un bilan carbone	5	15	28	52	1	Engagement N°10 page 24			
Ratio des véhicules dans le secteur éligibles au bonus écologique	19,5%	24%	34,74%	22,30 %(2)	7	Engagement N° 9 page 23			
Nombre de systèmes	bra de quatèmes  Entreprises possèdant un PDE <sup>(3)</sup>								
d'encouragement au	4	13	21	21	<b>-</b>	Engagement N° 9 page 23			
système de transport collectif des salariés mis en place par		Système de	co-voiturage						
nombre de sites	4	9	12	25					
Ratio du transport matière route/fer et maritime	86,30%	86,41%	89,36%	87,20%	<b>→</b>	Engagement N° 9 page 23			
Programme 2 - Associer les salariés du secteur aux bonnes pratiques environnementales									
Nombre de salariés ayant suivi des programmes de formation au développement durable et à la RSE	1 404	1 471	2 800	3 718(4)	7	Engagement N° 1 page 8			
Nombre de coordinateurs environnementaux mis en place sur les sites <sup>(5)</sup>	370	365	491	497	7	Engagement N° 1 page 8			
Programme 3 - Dialoguer avec les parties prenantes									
Nombres d'entreprises examinant les recommandations issues du dialogue avec leurs parties prenantes	7	11	8	10	<b>→</b>	Engagement N° 2 page 9			

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT EN ACTIONS

Nombre d'entreprises répondantes : 45 (de la TPE<sup>(1)</sup> de 5 salariés à la multinationale de 27 000 salariés). Ce qui représente :

- 73,5% du CA total du secteur,
- 67,9% de l'effectif total du secteur, soit environ 70 500 salariés,
- 131 sites industriels et 95 sites tertiaires.

Indicateur	Déc. 08	Déc. 09	Déc.10	Déc.11	Évolution	Engagements			
Programme 4 - Encourager des actions d'éco-responsabilité en matière de promotion et de communication									
Élaboration d'un guide de comportement éco-responsable et mise en œuvre par les entreprises	Le suje Par consé	Engagement N°3 page 11							
Programme 5 - Développer dans le cadre sectoriel des programmes d'action environnementale public-privé									
Mesure du taux		Taux de notorié							
de notoriété de l'importance de rapporter les MNU en pharmacie	18%	17%	13%	14%		Engagement N°10			
		Taux de notor		page 24					
	75%	68%	68%	66%(8)					
Nombre d'entreprises participant aux programmes de recherche sur les résidus médicamenteux dans l'eau	4	8	12	10	7	Engagement N°10 page 25			
Nombre d'entreprises participant à des programmes d'éco-conception des emballages	5	12	20	22	7	Engagement N°10 page 24			
Nombre d'entreprises participant aux travaux sur la biodiversité	6	9	11	13	7	Engagement N°10 page 25			

Les indicateurs et objectifs chiffrés des cinq programmes d'actions de la "Convention d'engagements volontaires du secteur médicament pour la période 2012-2014" sont téléchargeables sur le site internet du Leem (www.leem.org).

<sup>(1)</sup> TPE : Très Petite Entreprise.

 <sup>(2)</sup> Diminution entre 2010 et 2011 due à la baisse du bonus (2010 : 125g CO<sub>2</sub>/km, 2011 : 110g CO<sub>2</sub>/km).
 (3) Le PDE ou Plan de Déplacement d'Entreprise est un ensemble de mesures visant

<sup>(3)</sup> Le PDE ou Plan de Déplacement d'Entreprise est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

<sup>(4)</sup> Dont 200 personnes formées via le module e-learning du Leem.

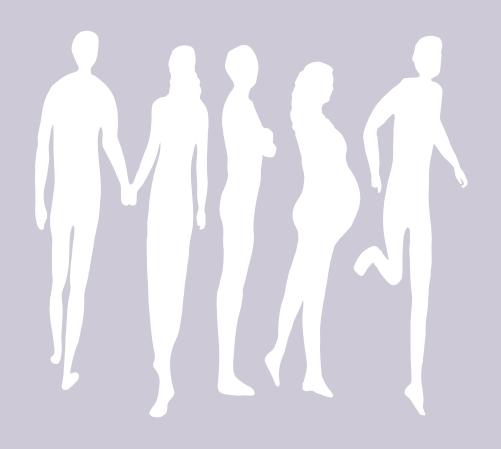
<sup>(5)</sup> Une entreprise en compte à elle seule 322 en 2008, 315 en 2009, 305 en 2010 et 291 en 2011.

<sup>(6)</sup> Taux de notoriété spontanée : "Connaissez-vous un organisme dont l'objectif est de récupérer les MNU ?".

<sup>(7)</sup> Taux de notoriété assistée : "Connaissez-vous Cyclamed ?".

<sup>(8)</sup> Progression du taux de collecte des MNU en 2011 : 9,3%.

# Les Entreprises du Médicament en actions



#### **ACTION**

#### Pierre Fabre, premier laboratoire pharmaceutique à atteindre le niveau "confirmé" en développement durable selon le modèle AFAQ 26 000

En 2012, les Laboratoires Pierre Fabre sont le premier laboratoire pharmaceutique et la 1ère entreprise de plus de 10 000 salariés reconnue AFAQ 26 000\*. Avec un score de 624 points sur 1 000, les Laboratoires Pierre Fabre ont obtenu le niveau confirmé, soit le niveau 3 sur les 4 que compte l'évaluation.

Dans leur rapport, les auditeurs soulignent : "Pierre Fabre, groupe international à taille humaine, cultive sa spécificité depuis plus de 50 ans : ancrage territorial, expertise botanique, culture de l'excellence, innovation et développement humain sont les facteurs d'un succès durable unanimement salué par les parties prenantes".

À travers cette évaluation menée par un organisme indépendant et le niveau confirmé obtenu dès leur première évaluation, ce sont les efforts menés depuis la création de l'entreprise et la volonté d'exemplarité de son Président fondateur qui se trouvent reconnus.

Pour plus d'informations : www.pierre-fabre.com



#### **ACTION**

# Première édition des trophées RSE chez Sanofi



En 2012, Sanofi a lancé auprès de l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde la première édition des trophées RSE.

SANOFI Trophées RSE

L'objectif était de développer la connaissance autour de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise en mettant en lumière les actions les plus innovantes et originales.

Ces projets s'inscrivaient dans l'un des 4 axes de la Responsabilité Sociale d'Entreprise du Groupe Sanofi : Patient, People, Ethics et Planet.

Ainsi, plus de 100 initiatives émanant de toutes les activités et tous les pays ont été remontées, dont 25 par les sites de Sanofi en France.

9 trophées, 1 par axe RSE et 1 trophée spécial, ont été élus par un jury représentatif de tous les métiers de l'entreprise. Les chèques versés ont été remis à des associations choisies par les lauréats.

Pour plus d'informations : www.sanofi.com

<sup>\*</sup> AFAQ 26000 est une démarche d'évaluation volontaire développée par AFNOR Certification permettant aux organisations de mesurer leur niveau de maturité en matière de responsabilité sociétale. AFAQ 26000 s'appuie sur la norme ISO 26000, première et unique norme internationale en matière de RSE.



# Les Entreprises du Médicament en actions

#### ACTION

#### Roche accompagne les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi

Depuis décembre 2011, Roche s'est engagé auprès de l'association "Nos Quartiers ont des Talents" afin de favoriser l'emploi de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés. C'est l'opportunité d'agir concrètement en tant qu'entreprise citoyenne, en associant ses collaborateurs. Ce partenariat répond à un des leviers de la politique Roche pour la diversité: égalité des chances, handicap, seniors, parentalité, équilibre vie professionnelle vie privée et insertion. Il soutient l'ambition de Roche de s'inscrire comme un acteur engagé en prônant les différences de parcours, d'origines, de nationalités.

30 parrains Roche accompagnent 52 jeunes diplômés pour trouver un emploi durable : 13 d'entre eux ont déjà réussi.

Pour plus d'informations : www.roche.fr



#### ACTION

#### Novo Health et la santé des employés chez Novo Nordisk

Il y a des liens entre maladies non transmissibles, développement économique, social et environnemental. Il y a des facteurs de risque modifiables comme les styles de vie plutôt sédentaires et les régimes alimentaires non équilibrés.

Utilisant le lieu de travail pour promouvoir un comportement sain et durable et ainsi assurer la santé des salariés, Novo Nordisk a lancé le programme de santé Novo Health avec différentes actions:

- Encourager les employés à pratiquer une activité physique (engagement dans différentes courses ou marches, Challenges inter-entreprises contre la faim, Défi de l'eau...).
- Encourager à manger et boire équilibré sur le lieu de travail (plateaux de fruits, petits-déjeuners équilibrés...).
- Lutter contre le tabac.

Pour plus d'informations : www.novonordisk.com



#### ACTION

#### MSD: un engagement original au profit des personnes souffrant de handicap

Le site de production pharmaceutique d'Hérouville-Saint Clair (Calvados) s'est engagé, en 2012, dans une démarche de partenariat avec l'association Handi'Chiens qui a pour objet d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance aux personnes atteintes d'un handicap moteur.

Le site d'Hérouville a pris l'initiative de collecter des bouchons en plastique provenant des lignes de production de lotions, crèmes et sirops et d'en faire don à l'association.

Ces bouchons seront vendus pour être recyclés et le profit de cette vente sera entièrement consacré à l'éducation des chiens.

Pour plus d'informations : www.msd-france.com



Séance de dédicace avec des athlètes des Jeux Paralympiques chez Novartis.

#### ACTION

#### Des athlètes des Jeux Paralympiques pour sensibiliser les collaborateurs de Novartis au handicap

Lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées 2012, Novartis a organisé des événements quotidiens afin de sensibiliser ses collaborateurs.

Après le discours d'inauguration du Président, M. Patrice Zagamé, les collaborateurs ont participé à une conférence sur le thème "handicap et performance" animée par trois sportifs de retour des Jeux Paralympiques de Londres 2012: Charles ROZOY, médaillé d'or sur 100 m nage papillon, Nantenin KEITA, médaillée de bronze sur 100 m et Sami EL GUEDDARI, 5ème sur 50 m nage libre.

Les sportifs ont partagé leurs expériences sportives et professionnelles avec les collaborateurs qui ont pu poser des questions puis participer à une séance de photos et de dédicaces.

Les participants ont exprimé avoir changé de regard sur le handicap.

Pour plus d'informations : www.novartis.fr



# Les Entreprises du Médicament en actions

#### ACTION

# Les Laboratoires Expanscience inaugurent en 2012 le Club Pharmacies Conseil et Prévention avec l'opération "Arthrose et Sport"

Dans le cadre de leur démarche de RSE, Expanscience s'engage aux côtés des pharmaciens en créant le Club Pharmacies Conseil et Prévention. Avec l'évolution des politiques de santé comme la loi HPST qui élargit les missions des pharmaciens, notamment dans leur rôle de prévention de santé publique, le Club Pharmacies Conseil et Prévention soutient les professionnels en leur proposant de mener une action citoyenne. La première, portant sur "L'Arthrose et le Sport", s'est déroulée en octobre dernier.

Cette opération, ayant pour objectif d'aider les pharmaciens à sensibiliser leurs clients sur l'importance de la pratique d'une activité sportive préventive adaptée face aux premiers signes de l'arthrose, a été déployée dans plus de 200 pharmacies et ce, durant une semaine.

Pour plus d'informations : www.expanscience.com



Opération "Arthrose et Sport" dans le cadre du Club Pharmacies Conseil et Prévention d'Expanscience.

#### ACTION

### Cyclopharma : l'innovation d'une PME au service des patients

Du fait de leur structure propre, les PME ont souvent des difficultés à formaliser les actions menées par les services supports, notamment dans le cadre de la RSE.

Malgré ces difficultés, les Laboratoires Cyclopharma, acteurs en R&D avec la fabrication de médicaments expérimentaux radiopharmaceutiques, s'inscrivent dans les programmes d'actions du Leem pour les années 2012-2014. Les Laboratoires Cyclopharma soutiennent et participent avec la Société Savante, au projet de mise à disposition des praticiens de médicaments innovants dans le domaine de l'imagerie moléculaire en médecine nucléaire.

L'objectif chiffré dans le domaine de la cancérologie ou de la neurologie est de donner chaque année accès à des modalités d'imagerie touchant moins de 500 patients par an.

Pour plus d'informations : www.cyclopharma.fr

#### **ACTION**

### Le LFB au côté des acteurs des maladies rares

Le LFB est spécialisé dans les protéines thérapeutiques, indiquées pour des maladies toujours graves et souvent rares (plus de 60%). Prolongeant sa mission dans le champ sociétal, le LFB soutient et accompagne des acteurs institutionnels majeurs des maladies rares comme le CEREDIH (centre de référence des déficits immunitaires) en France et Orphanet en Europe, dans le partage des connaissances scientifiques.

Le LFB est également, depuis 10 ans, aux côtés d'Alliance Maladies Rares (200 associations de patients). Dans le même esprit, le LFB s'est engagé en 2012 pour développer des projets portés par les associations de patients IRIS (déficits immunitaires), AFH (Hémophilie), AF3M (Myélome multiple), ADAAT (déficit en alpha-1 antitrypsine) et AFNP (neuropathies périphériques).

Pour plus d'informations : www.lfb.fr

#### **ACTION**

#### Des expériences humanitaires pour les collaborateurs de Lilly France

Depuis 2011, le groupe Lilly collabore au programme "Connecting Hearts Aboard", en partenariat avec l'organisation non gouvernementale américaine "Cross Cultural Solutions" dans les pays en voie de développement. Ce programme permet chaque année à environ 200 collaborateurs du groupe Lilly de partir en Asie, Amérique du Sud, Afrique ou Europe centrale durant deux semaines dans le cadre d'une mission humanitaire bénévole pour apporter de l'aide au quotidien à des populations, à des centres de formation, à des écoles, à des maisons pour personnes âgées... En 2012, sept Français ont eu la chance de vivre cette expérience humanitaire.

Pour plus d'informations : www.lilly.fr

#### ACTION

# Des collaborateurs volontaires de GSK au service d'ONG

En 2012, une centaine de collaborateurs volontaires de GSK ont été sélectionnés pour mettre leurs compétences, pendant 3 à 6 mois, au service d'ONG présentes dans 25 pays et actives dans des domaines tels que l'éducation à la santé ou la protection de l'environnement.

S'inscrivant dans la démarche d'ouverture sur la Société engagée par GSK, le programme mondial PULSE vise à répondre aux besoins des communautés locales, tout en représentant une opportunité de développement personnel unique pour les volontaires sélectionnés.

Depuis le lancement de PULSE en 2009, 300 collaborateurs GSK issus de 33 pays ont donné de leur temps à 70 ONG, dans 49 pays. Chez GSK France, 4 volontaires ont participé.

Pour plus d'informations : www.gsk.com



En 2011, Myriam, attachée de recherche clinique chez GSK France a passé 6 mois sur le terrain, au sein de l'association Millenium Global Village, dans trois pays différents (Mali, Sénégal et Ghana).



# Les Entreprises du Médicament en actions

#### ACTION

#### Sensibilisation aux enjeux de la RSE et formation à l'éco-conduite au cœur du programme Développement Durable de Pfizer

Dans le cadre de son programme Développement Durable, Pfizer PGS Amboise s'est engagé à sensibiliser 100% de ses salariés en matière de responsabilité sociétale (RSE) entre 2011 et 2013.

Le module en "présentiel" proposé par le Leem a été adapté aux activités exercées afin de renforcer les connaissances en termes de développement durable - en 2012, 70% des salariés ont déjà été sensibilisés via ce module - et de favoriser l'implication personnelle des salariés. La communication s'est concentrée sur les actions concrètes mises en place sur le site (CarbonEM, HandiEM, programme "Conservation des Ressources", certification ISO 14001 et OHSAS 18001,...).

En 2012, quand il a été proposé pour la première fois des formations "Éco-Conduite et Prévention des Risques Routiers", les inscriptions ne se sont pas fait attendre...

Pour plus d'informations : www.pfizer.fr

#### **ACTION**

#### La démarche de Biocodex pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre

La réduction des émissions de GES est l'une des priorités de Biocodex pour diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement. Après la réalisation du Bilan Carbone en 2011, un plan d'actions sur plusieurs années a été élaboré afin de réduire le premier poste d'émission : l'acheminement des produits finis au travers de l'ensemble de la chaîne logistique.

Quatre axes regroupent l'ensemble des actions :

- La mise en œuvre d'indicateurs clés de pilotage des modes de transport.
- La définition des règles de transport privilégiant le mode maritime et encadrant le transport aérien.
- · La dématérialisation des commandes et des factures.
- La mise en œuvre de cadenciers et de rationalisation des commandes.

Au-delà de l'aspect carbone, ces actions transversales contribuent à la mobilisation et à l'appropriation des équipes sur les enjeux du développement durable.

Pour plus d'informations : www.biocodex.fr

#### **ACTION**

#### B. Braun Medical livre Paris en transport électrique

Pendant 6 mois, B. Braun Medical a livré ses clients parisiens (intra-muros) en camion électrique. Ainsi, "tout colis situé entre 30 et 400 kg bénéficie d'un mode de livraison adapté au centre-ville pour parcourir les derniers kms qui le séparent du client" témoigne Grégoire Aussedat, Chef de projet Supply Chain, en charge de ce projet. Une démarche qui s'inscrit en cohérence avec

les engagements sociétaux de l'entreprise et participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en milieu urbain. Flux logistique raisonné, impact environnemental moindre (38 fois moins de CO<sub>2</sub> émis), réduction des pollutions visuelle et sonore : ce sont de meilleures conditions de livraison que B. Braun Medical propose à ses clients, tout en maintenant des standards de qualité/coûts/délais élevés. Un projet pilote qui pourrait être généralisé, sur Paris, dès 2013...

Livré en transport électrique

BIBRAIN

BANAS DORBINS

Pour améliorer dunablement la qualit de vie du paiert

Pour améliorer dunablement la qualit de vie du paiert

BIBRAIN

Pour plus d'informations : www.bbraun.fr

#### ACTION

# La dématérialisation chez BMS : une démarche pionnière

La dématérialisation est la transformation de supports d'informations matériels (souvent des documents papier) en fichiers informatiques.

Ceci permet une baisse significative des consommations de papier et donc de l'empreinte écologique. En touchant les acheteurs et les fournisseurs depuis 2010, le législateur s'est donné les moyens de faire avancer ce sujet.

La démarche pionnière sur la dématérialisation de Bristol-Myers Squibb a débuté en 2005, et depuis 2010, BMS est en mesure de répondre à 100% de façon dématérialisée. Pour accélérer le processus de mise en place de la dématérialisation, BMS assure des formations auprès des acheteurs des établissements de soins, et participent à des ateliers transverses.

Pour plus d'informations : www.bmsfrance.fr

#### ACTION

#### Une gamme de dialyseurs BAXTER a reçu un certificat de l'empreinte Carbon Trust

Une nouvelle génération de dialyseurs BAXTER a reçu un certificat de l'empreinte Carbon Trust : c'est le deuxième dispositif médical à recevoir ce certificat.

Cette gamme de dialyseurs est plus légère de 13 à 22% que les versions précédentes, ce qui permet de réduire la consommation de combustibles lors de l'expédition.

Dans leur conditionnement, ces dialyseurs utilisent environ un tiers de carton en moins, réduisant ainsi l'utilisation de ressources naturelles et la quantité de déchets à éliminer.

Pour plus d'informations : www.baxter.fr

#### ACTION

#### Ipsen et la biosurveillance environnementale : les abeilles comme marqueurs de la qualité de l'environnement

Le groupe pharmaceutique de spécialité IPSEN, certifié ISO 14 001, s'est engagé dans le projet d'APIVIGILANCE en collaboration avec le Groupement des Entreprises du Plateau de Signes (GEPS).

Il s'agit d'un système de biosurveillance environnementale utilisant les abeilles comme marqueurs de la qualité de l'environnement : les abeilles permettront de réaliser une évaluation éco-toxicologique de l'environnement immédiat, grâce à plusieurs paramètres comme l'observation de leur activité, leurs comportements et l'analyse de prélèvements.

IPSEN est fier de participer à ce projet innovant d'étude d'écotoxicité environnementale, dont l'objectif est de mesurer et de développer un plan d'actions environnementales coordonné entre les entreprises de Signes, et de diminuer encore l'impact de leurs activités sur l'environnement.

Pour plus d'informations : www.ipsen.com



@Photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche.



LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

APRIM'VERT® II

LEEM - 88 RUE DE LA FAISANDERIE - 75782 PARIS cedex 16 T. 33(0)1 45 03 88 88 - www.leem.org

Contact Leem: Delphine Caroff, Responsable Pôle RSE, dcaroff@leem.org

Rédaction: Cathy Crochet, Delphine Caroff et Violaine Du Sordet.

**Conception graphique - Réalisation :** Cometis pour la Direction de la Communication du Leem. **Crédits photo :** Leem, Ministère de l'agriculture et de la pêche, Epictura, GraphicObsession.